

Annexe 2- Tableau des actions à engager en 2021-2022 dans le cadre du Plan de lutte contre la précarité

Actions à engager 2021 jusqu'en juin 2022	Budget Total	Financement Métropole	Financement Etat
Lutte contre la précarité énergétique	200 000	100 000	100 000
Projet expérimental d'insertion par le logement			
Aide exceptionnelle au FAJ pour les étudiants(Budget prévu sur deux ans)	337 500	168 750	168 750
Fabrique numerique	0	0	0
FAJ collectif	150 000	75 000	75 000
Mobilité inclusive	600 000	300 000	300 000
	90 000	45 000	45 000
Formalisation de l'économie de la débrouille			
	20 000	10 000	10 000
Santé / lutte contre l'obésité infantile dans les QPV (cité éducatives)	50 000	25 000	25 000
Mer inclusive	95 000	47 500	47 500
Changement des pratiques alimentaires (Reconductionde l'action initiée en 2020 sur un budget prévu sur 2 ans)	0	0	0
Récréer une offre alimentaire locale et de qualité accessible (Reconductionde l'action initiée en 2020 sur un budget prévu sur 2ans)	0	0	0
TOTAL	1 542 500	771 250	771 250